

Conseil régional d'Auvergne



Hôtel de Région
59 Boulevard Léon Jouhaux – CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
www.auvergne.fr
www.regionauvergne.biz



Présentation

Le Conseil régional d'Auvergne a élargi, dès 2004, ses politiques de soutien en faveur du développement économique, au champ de l'économie sociale et solidaire. La Région Auvergne compte 4 départements (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) avec 1.350.000 habitants.

Contexte de la politique ESS

Le budget de la Région Auvergne alloué aux politiques de l'économie sociale et solidaire a évolué de 200.000 € (2005) à 1.622.000 € en 2014.

L'ESS sur le territoire

Pour l'Auvergne, le secteur d'activité de l'économie sociale et solidaire représente 12,1 % de l'emploi régional, soit 52.043 salariés présents dans 5.312 établissements employeurs (Source INSEE - Base CLAP 2010).

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

Le programme régional en faveur de l'économie sociale et solidaire soutient les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de leur création ou de leur développement. Les aides, versées sous la forme de subventions, sont notamment attribuées dans le cadre de la création d'une structure, pour participer à la réalisation de projets d'investissements en matériels de production ou bien encore pour soutenir l'embauche d'un encadrant technique d'insertion....

De même, la Région Auvergne accompagne la structuration et les actions mises en œuvre par les réseaux régionaux de l'économie sociale et solidaire. Dans ce contexte, la Région soutient les réseaux régionaux de l'insertion par l'activité économique, la CRESS Auvergne, l'Union régionale des SCOP et SCIC d'Auvergne ainsi que divers opérateurs économiques tels que des couveuses d'entreprises, des boutiques de gestion, des coopératives d'activités et d'emplois ainsi qu'AUVERGNE ACTIVE.

Exemples d'actions soutenues par la collectivité

La Région a récemment soutenu la reprise d'entreprises en difficulté par les salariés via la création de la SCOP FONTANILLE (46 salariés) et de la SCOP LIBRAIRIE LES VOLCANS (30 salariés). Elle abonde également chaque fonds d'ingénierie des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ainsi que les fonds de garantie ou bien encore le contrat d'apports associatifs géré par AUVERGNE ACTIVE.

> David Pardon

Chef du service Economie
Sociale et Solidaire
d.pardon@cr-auvergne.fr
04 73 31 86 31

> Pascale Semet

Vice-présidente en charge
de la Politique de la Ville, du
Logement et de l'Economie
Sociale et Solidaire
p.semet@cr-auvergne.fr
04 73 31 85 55